

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Bobo-Dioulasso, le 25 AOUT 2026

N° 00000040 /MESRI/SG/UNB/P

**RECTIFICATIF DU COMMUNIQUE N°2026/00010/MESRI/SG/UNB/P
DU 27 JUILLET 2026 PORTANT APPEL A CANDIDATURE POUR LE
RECRUTEMENT D'ETUDIANTS EN MASTER DE BIOLOGIE
MOLECULAIRE AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance des étudiants et du public qu'il est ouvert au titre de l'année universitaire 2026-2027, à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (IN.S.SA), le recrutement d'étudiants pour le **Master spécialité Biologie Moléculaire**, avec **trois (03) parcours : parcours Génie Génétique, parcours Génie Biologique et parcours Bio-informatique**.

Le choix du parcours se fait en deuxième année (master 2) avant le début du semestre 3 de la formation. Cette formation est très exigeante et technique comprenant de nombreux Travaux Pratiques (TP) de pointe qui se font pour la plupart individuellement en ateliers par les étudiants et évalués. Les outils et les techniques de pointe en enseignement pratique comprennent entre autres la PCR en temps réel, le clonage moléculaire, la production de protéines recombinantes, le séquençage NGS, les micro et nanopuces, assemblage de génomes etc.

I. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire du diplôme d'Etat de docteur en Médecine, en Pharmacie, en Chirurgie dentaire ou en médecine vétérinaire ;
- être résident des hôpitaux, nommé à l'issue de l'Examen Classant National (ECN) en médecine, pharmacie et médecine dentaire pour la spécialisation ;
- être titulaire de tout autre diplôme académique en sciences de la santé jugé équivalent.

II. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de candidature rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité) ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus à partir du baccalauréat ;
- les copies légalisées des relevés de notes des six semestres de la licence et des autres diplômes après la licence le cas échéant (à joindre en un seul fichier sur la plateforme) ;
- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- une autorisation de l'employeur (pour les professionnels) ;
- un engagement à s'acquitter des frais de formation à télécharger sur la plateforme Campusfaso).

III. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **25 juillet au 05 septembre 2026 à 23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs CFA (15 500 F CFA) payables sur la plateforme Campusfaso par Fasoazerka, Coris Money, Moov Money, Orange Money. Tout dossier incomplet sera rejeté.

IV. Sélection, publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fera sur examen de dossier par le Comité pédagogique du master. Les résultats seront publiés au plus tard le **25 septembre 2026** par affichage. Le début des cours est prévu pour le **1^{er} octobre 2026**.

N.B. :

L'admission définitive est subordonnée au dépôt d'un dossier physique du candidat sélectionné au secrétariat de la Direction de l'INSSA ;

L'administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15).

V. Frais d'inscription, de formation et d'ateliers de TP outils et techniques

Le régime d'inscription est le régime particulier pour toutes les catégories d'étudiants.

Les frais d'inscription universitaire sont payables obligatoirement en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission et à chaque année d'inscription.

Les frais de formation et d'ateliers de TP (outils et techniques de biologie moléculaire, de génie génétique et de bioinformatique) sont payables obligatoirement chaque année (en master 1 et en master 2) sur la plateforme campusfaso.

Les frais d'inscription, de formation et d'ateliers de TP sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants zone UEMOA et Boursiers du Gouvernement Burkinabè	Etudiants zone hors UEMOA et autres Boursiers
Inscription	51.500 FCFA/inscription	251.500 FCFA/inscription
Frais de formation ou de laboratoire	Master 1 : 750.000 F CFA Master 2 : 750.000 F CFA	Master 1 : 1.250.000 FCFA Master 2 : 1.250.000 FCFA
Frais Ateliers TP Outils et Techniques de Biologie Moléculaire	Master 1 : 500.000 FCFA Master 2 : 500.000 FCFA	Master 1 : 1.250.000 FCFA Master 2 : 1.250.000 FCFA

N.B. : Les frais d'ateliers des TP, en première année (master 1) et en deuxième année (master 2) doivent être obligatoirement payés en début de chaque inscription (en début du semestre 1 pour la première année et en début du semestre 3 pour la deuxième année) pour permettre l'exécution normal des nombreux et très coûteux Travaux Pratiques dans les délais du calendrier académique.

Ampliation : large diffusion

Le Président



UNPr Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques